

## UNION DES COMORES

La Constitution prévoit la liberté de religion; toutefois, le Gouvernement a continué à limiter ce droit dans la pratique. Suite au référendum constitutionnel du 17 mai 2009, "l'Islam est désormais la religion officielle."

Le Gouvernement a interdit aux Chrétiens de faire du prosélytisme. Rien n'a changé dans le statut du respect pour la liberté religieuse par le Gouvernement depuis le dernier rapport.

Il y a toujours eu discrimination de la société contre les non-Musulmans, surtout à l'encontre des Chrétiens et de ceux qui se sont convertis vers une autre confession que l'Islam.

Le Gouvernement américain discute avec le Gouvernement sur des problèmes touchant la liberté religieuse dans le cadre de sa politique globale consistant à promouvoir les droits de l'homme.

### Section I. Démographie Religieuse

Le pays a une superficie de 1.900 kilomètres carrés et compte 732.000 habitants. Quatre vingt dix-neuf pour cent de la population sont des musulmans Sunnites. Les étrangers vivant sur les îles comptent par centaines et comprennent des Hindous, des Témoins de Jéhovah, et des Catholiques Romains et des Protestants.

Un petit nombre de groupes religieux étrangers gèrent des programmes humanitaires, mais conformément à un accord avec le Gouvernement, ils ne s'engagent pas dans le prosélytisme.

### Section II. Statut du respect du Gouvernement pour la liberté religieuse

#### Cadre légal/Politique

Bien que la Constitution prévoie la liberté de la religion, celle-ci stipule aussi que les citoyens tireront les principes et règles qui gouverneront le pays à partir des principes religieux Islamiques. Il est interdit de s'engager dans du prosélytisme pour une quelconque autre religion que l'Islam, et ceux qui se convertissent en abandonnant l'Islam sont passibles de poursuites judiciaires. Ceci dit, on voit

rarement de telles poursuites déboucher en des condamnations ces dernières années.

Suite au référendum constitutionnel du 17 mai 2009, "l'Islam est désormais la religion officielle" mais dans la pratique, rien n'a changé dans le statut légal de la liberté de religion. Tout étranger surpris en train de faire du prosélytisme pour une quelconque autre religion que l'Islam est passible de déportation.

Le Grand Mufti, désigné par le Président, fait partie du Gouvernement et gère un département qui s'occupe des problèmes relatifs à la religion et l'administration religieuse. Le poste de Grand Mufti est rattaché au Ministère des Affaires Islamiques, et il conseille le Gouvernement sur des sujets touchant la confession Islamique et les lois Islamiques. Le Grand Mufti se concerta de manière périodique avec un groupe d'aînés pour évaluer si les principes de l'Islam sont respectés, et il s'adresse régulièrement à la nation à travers la radio, concernant des sujets sociaux et religieux comme le mariage, le divorce, et l'éducation.

Le Gouvernement observe les fêtes religieuses suivantes comme jours fériés nationaux: l'Anniversaire du Prophète Muhammad, l'Eid al-Fitr et le Nouvel An Musulman.

Le Gouvernement n'oblige pas les groupes religieux à obtenir un permis, un numéro d'enregistrement ou une reconnaissance officielle.

Tandis que l'étude de l'Islam n'est pas obligatoire dans les écoles publiques, les principes de l'Islam sont parfois enseignés en conjonction avec la langue Arabe dans les écoles secondaires publiques. Il n'y a pas de disposition spécifique pour les minorités religieuses dans les écoles publiques; toutefois, les étrangers peuvent demander à ce que leurs enfants ne reçoivent pas d'instructions Islamiques ou de formation en langue Arabe. Presque tous les enfants âgés de 4 à 7 ans vont à l'école pour apprendre à réciter et comprendre le Coran.

Le Gouvernement assure le financement de l'unique université publique du pays pour garantir les opportunités éducatives locales, et en partie aussi suite aux craintes que les jeunes ayant fait des études dans des pays où les traditions Islamiques sont plus strictes n'imposent ces traditions sur leurs familles et amis à leur retour.

### Restrictions sur la liberté religieuse

Le Gouvernement interdit aux Chrétiens de faire du prosélytisme. Rien n'a changé dans le statut du respect de la liberté religieuse par le Gouvernement depuis le dernier rapport.

Bien que le Gouvernement permet aux groupes religieux organisés d'établir des endroits pour la louange, former des clergés pour servir les fidèles, la plupart des citoyens non-Musulmans n'ont pas pratiqué ouvertement leur confession par crainte de répercussions légales potentielles pour cause de prosélytisme.

Aucun rapport n'a indiqué que le gouvernement ait cautionné des discours ou des matériels qui engendrent une intolérance ou une haine envers un groupe religieux quelconque.

Par occasions, le Gouvernement a appliqué l'interdiction sur l'alcool et les tenues qui ne font pas montre de modestie, particulièrement pendant le Ramadan.

Aucun rapport n'indiquait l'existence de prisonniers ou détenus politiques au pays.

### Conversion religieuse forcée

Aucun rapport n'indiquait une conversion religieuse forcée, dont celle de citoyens Américains mineurs qui auraient été ravis ou illégalement sortis des Etats-Unis, ou un refus de permettre à de tels citoyens d'être renvoyés aux Etats-Unis.

### Section III. Statut du respect de la liberté religieuse dans la société

Il y a toujours eu discrimination de la société contre les non-Musulmans, surtout les Chrétiens et ceux qui se sont convertis en abandonnant l'Islam. Les non-Musulmans subissent une oppression intense de la société pour s'abstenir de pratiquer leur religion; ceci dit, il y a eu peu ou pas de discrimination envers les étrangers non-Musulmans. Tous les citoyens font face à une pression de la société pour pratiquer des préceptes Islamiques, surtout pendant le Ramadan.

Une grande partie de la pression et discrimination dans la société se passe discrètement dans des villages. Auparavant, des rapports ont indiqué que des membres de la famille ou de la communauté ont exclu des convertis non-Musulmans hors de l'école ou du village pour avoir "évangélisé des Musulmans." Toutefois, aucun incident de ce genre n'a été signalé depuis le dernier rapport.

L'étendue de la discrimination de facto dépend typiquement du niveau d'implication des enseignants Islamiques locaux. La pression et l'intimidation dans la société ont continué à restreindre l'usage des trois églises du pays à des ressortissants étrangers.

Les autorités gouvernementales ont clos l'affaire du vandalisme à l'Eglise de Moroni en avril 2008, après qu'ils n'aient pas pu identifier l'auteur du graffiti obscène sur les murs externes de l'église.

#### Section IV. Politique du Gouvernement américain

Le Gouvernement américain discute de problèmes touchant la liberté religieuse avec le Gouvernement, dans le cadre de sa politique globale consistant à promouvoir les droits de l'homme. Pour montrer son soutien pour le pluralisme religieux, l'Ambassadeur a organisé un programme intitulé "l'Islam en Amérique", à l'endroit de plus de 100 étudiants à l'American Corner, comprenant notamment un film et un exposé sur les communautés Musulmanes aux Etats-Unis. Des responsables de l'Ambassade ont souvent organisé des discussions par groupe portant sur la tolérance religieuse, avec la présence de chefs religieux et d'autres membres de la communauté.

L'Ambassadeur a régulièrement soulevé l'importance de la tolérance religieuse et la préoccupation sur l'extrémisme Islamique au cours de réunions avec les responsables gouvernementaux, dont le Président Sambu. Les responsables de l'Ambassade ont soulevé devant les dirigeants du pays leurs préoccupations pour le fait que les interdictions de conversion religieuse constituent une violation des normes internationales sur les droits de l'homme.